LA MEILLEURE FAÇON DE GÉRER UNE CRISE EST DE S'Y PRÉPARER.

HISCOX

Pour les professionnels et les particuliers, gérer une situation de crise en cas de kidnapping ou de menace nécessite une compétence spécifique qui s'appuie sur une double approche : l'assistance et la protection financière.

Hiscox, assureur spécialiste

Hiscox est **le leader mondial de l'assurance Kidnapping et Rançon**. Depuis 25 ans, Hiscox bénéficie d'une expérience et d'une connaissance uniques des problématiques liées aux risques de kidnapping, d'extorsion, de détention et de détournement (y compris la piraterie maritime).

Notre connaissance du secteur nous permet de prendre des décisions rapides, indépendamment du caractère inhabituel de la demande. Quand une crise survient, nous sommes hautement **habilités à gérer une situation critique** qui peut être très difficile et délicate à appréhender.

Notre valeur ajoutée à votre service

En tant que spécialistes, nous connaissons la valeur d'un service de qualité et d'une approche simple, flexible et rapide. C'est pourquoi quand nous vous couvrons, nous vous offrons aussi les bénéfices suivants :

- un **service discret**, conçu sur mesure pour nos clients
- des **contrats adaptés** pour mieux tenir compte de vos besoins et des circonstances particulières (situations d'urgence, etc.)
- une **connaissance approfondie** des zones à haut risque et des tendances des sinistres
- des sinistres gérés par une équipe dédiée pour plus de **confidentialité** et de **réactivité**.

Philosophie de règlement des sinistres

Nous sommes particulièrement attentifs au processus de gestion des sinistres afin qu'il soit le plus fluide possible. Nous partons du principe que votre réclamation est juste et ne tentons pas d'interpréter le contrat en votre défaveur. Si le sinistre est dû, nous le payons. C'est notre philosophie, et notre métier.

Hiscox vous protège

L'assurance Kidnapping et Rançon permet de couvrir **des sociétés** (multinationales, PME, PMI) qui opèrent dans des régions à haut risque ou dont les activités impliquent des déplacements à l'étranger, **des cadres dirigeants** avec des rôles commerciaux sensibles et **des particuliers** dont la richesse ou la renommée peuvent attirer l'attention de criminels.

Tous nos assurés sont couverts contre toutes formes d'extorsion. Nous pouvons protéger leurs actifs contre des demandes illégales, y compris les coûts qui leurs sont associés.

Nous couvrons **temporairement, annuellement ou sur trois ans** :

- les **kidnappings**
- les **extorsions** (y compris les menaces de mort, de blessures ou d'enlèvements ou les menaces de dommages aux biens)
- les **détentions illégales**
- les **détournements** (y compris acte de piraterie maritime)
- les **frais et honoraires des consultants** de manière illimitée (en temps et en coût)
- les **accidents corporels**, la **perte d'exploitation**, le **rapatriement politique**, le **rappel de produit suite à une menace** (extensions possibles au contrat).

Une réponse adaptée aux situations de crise

Hiscox est le seul assureur en France à disposer d'un partenariat exclusif avec **Control Risks**, cabinet indépendant spécialisé dans le conseil en sécurité.
Le contrat Hiscox est **unique** puisqu'il est le seul à donner à ses assurés l'accès aux services de Control Risks en cas de kidnapping, d'extorsion ou de détention.

Control Risks, un partenaire de qualité

Depuis sa création en 1975, Control Risks a apporté ses conseils sur la résolution de **plus de 2 000 cas de kidnappings et d'extorsions**, dans **120 pays différents**.
Control Risks dispose d'une équipe de consultants spécialisés en gestion de situations de crise. Ils sont employés à temps plein, et prêts à être déployés immédiatement pour répondre à une crise survenant n'importe où dans le monde.

Next step ?

Cette brochure est un résumé non exhaustif de notre offre d'assurance sur les kidnappings, extorsions, détentions et détournements.

Pour plus d'informations et l'obtention d'un devis, merci de contacter votre courtier. Il est également possible de contacter directement l'un de nos souscripteurs :

Laurent Descat
T 01 53 21 83 11
E laurent.descat@hiscox.com

Doris Pajon
T 01 53 21 83 05
E doris.pajon@hiscox.com

Nous assurons aussi :

- la responsabilité des dirigeants
- la responsabilité civile professionnelle
- les données sensibles des entreprises
- les bureaux
- les risques spéciaux
- les collections d'entreprises
- les habitations haut de gamme
- les objets d'art et les collections
- les professionnels de l'art
- les musées et expositions

HISCOX

19 rue Louis le Grand 75002 Paris
T 0810 50 20 10
F 0810 00 71 02
E hiscox.info@hiscox.fr

www.hiscox.fr

Les sinistres sont étudiés au cas par cas et sont sujets aux conditions applicables de la police d'assurance qui y est rattachée.

10550 11/12